

20 **A**yant été informé que plusieurs person-
 20 nes avoient avancé que cette peine &
 20 Sentence prononcée par notre Prédécesseur
 20 n'avoit plus aucune valeur ni effet, en ce que
 20 elle n'avoit pas été confirmée par Nous ;
 20 comme si les Constitutions Apostoliques
 20 avoient besoin d'être confirmées par le Suc-
 20 cesseur du Pontife duquel elles sont émanées :
 20 D'ailleurs, Nous ayant été conseillé par plu-
 20 sieurs personnes pieuses & craignant Dieu,
 20 pour faire cesser tous les subterfuges de la
 20 calomnie, de faire voir que notre intention
 20 est absolument conforme à celle de notre Pré-
 20 décesseur, & en conséquence d'y joindre notre
 20 suffrage, en confirmation de la Constitution
 20 qu'il a faite sur cet article &c.

20 » Après avoir ouï & pris conseil de nos vé-
 20 nérables Frères nos Révérends Evêques & Car-
 20 dinaux, Nous l'avons renouvelée ici dans
 20 toute sa forme & teneur, & de mot à mot,
 20 telle qu'elle a été rapportée ci-dessus. Et de
 20 notre certaine science & autorité Apostolique,
 20 Nous la confirmons dans tous ses points &
 20 articles. Voulons & entendons qu'elle ait la
 20 même force & vigueur, que si Nous en avions
 20 été les premiers auteurs & qu'elle fût directe-
 20 ment & immédiatement émanée de Nous : Et
 20 ce pour les mêmes causes y mentionnées &
 20 énoncées, entre lesquelles nous observons.

1. » Que dans ces sortes de Sociétés & assem-
 20 blées, l'on reçoit & l'on admet des gens de
 20 toutes sortes de sectes & de religions, d'où
 20 ils conste évidemment combien ces associa-
 20 tions sont pernicieuses à la pureté de la Reli-
 20 gion Catholique.

2. » Un secret étroit & criminel couvre &
 20 dérobe